

## Questionnaire

### Évaluation du contrat de ville 2015-2022 de Châtellerault auprès des acteurs de terrain

La politique de la ville est définie comme une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers les plus défavorisés et leurs habitants, se traduisant par l'instauration d'un contrat de ville. Le contrat de ville de Châtellerault a été signé en 2015 pour la période 2015-2020 puis prolongé jusqu'en 2022.

Par circulaire du 14 décembre 2021, les copilotes de la politique de la ville sont invités à engager l'évaluation des contrats de ville 2014-2022 et d'en restituer les éléments d'ici fin juin 2022. Ces travaux permettront de contribuer à la préparation de la prochaine contractualisation politique de la ville à l'échelle nationale et locale.

Nous avons élaboré ce questionnaire (17 questions) à destination de l'ensemble des acteurs de terrain du contrat de ville de Châtellerault. Votre participation est essentielle pour réaliser cette évaluation.

Vous trouverez le contrat de ville et son avenant en faveur des quartiers prioritaires en ligne sur le lien suivant : <https://www.grand-chatellerault.fr/imaginer/contrat-de-ville>

#### I. Identité de l'association

**Nom de l'association :**

**Nom et prénom du répondant :**

**Mail :**

**Numéro de téléphone :**

**Le(s) pilier(s) d'intervention de votre association :**

*(Plusieurs choix possibles)*

- Développement économique et l'emploi
- Cadre de vie et renouvellement urbain
- Cohésion sociale

**La taille de l'association (moyens humains) :**

*(Salariés)*

- Moins de 3

- de 3 à 5
- de 5 à 10
- Plus de 10

## **II. Votre association et la politique de la ville**

**Q1. Depuis quand menez-vous des projets dans le cadre de la politique de la ville :**

- Année :

**Q2. En moyenne, combien de projets déposés par votre association sont soutenus par la politique de la ville chaque année :**

- 1 seul projet
- 2 ou 3 projets
- plus de 3 projets

**Q3. Le(s) territoire(s) de votre (vos) projet(s) :**

- Lac-Renardières-Coubertin
- Ozon
- Minismes-St Catherine
- Centre-ville
- Châteauneuf
- L'ensemble de la commune
- L'agglomération ou au-delà

**Q.4 Quelles sont les 3 principales raisons de l'inscription de l'association dans le cadre du contrat de ville ?**

- Objectifs convergents entre le projet associatif et les objectifs de la politique de la ville)
- Développement de l'activité de l'association
- Politique de la ville permettant l'expérimentation
- Développement de coopérations nouvelles avec les acteurs locaux
- Mutualisation de moyens
- Palliatif au retrait d'autres financements ou aux difficultés financières structurelles de l'association
- Crédits facilement mobilisables
- Effet levier sur d'autres financements
- Autre(s) raison(s) éventuelle(s) : .....

**Q.5 Pensez-vous que les moyens engagés par les signataires du contrat de ville soient ?**

- Déterminants : le(s) projet(s) n'auraient pu voir le jour
- Importants : le(s) projet(s) auraient eu moins d'envergure
- Peu importants : le(s) projet(s) auraient tout de même été menés

**Q.6 Quelle est la part des financements du contrat de ville dans le budget de votre association ?**

- Moins de 10 %

- de 10 % à 30 %
- de 30 % à 50 %
- plus de 50 %

**Q.7 Selon vous, les moyens alloués dans le cadre du contrat de ville semblent-ils adaptés aux enjeux des quartiers prioritaires ?**

- Oui, très adaptés
- Oui, assez adaptés
- Non, peu adaptés
- Non, pas du tout adaptés

**Q.8 Pensez-vous être suffisamment informé sur le contrat de ville, sa mise en œuvre et ses effets sur le territoire ?** (*actualité nationale, dispositifs, circulaires et textes, fonds spécifiques ...*)

- Oui, très bien informé
- Oui, plutôt bien informé
- Non, très peu informé
- Non, pas du tout informé

**Q.9 La relation entre votre structure et les partenaires institutionnels du contrat de ville vous semble être :**

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
De l'accompagnement à la construction de projet (appui technique, méthodologique, diagnostic...)				
De la gestion administrative (instruction de demande de subvention, enregistrement des bilans, évaluation...)				
Du contrôle (utilisation de subvention...)				
Échange d'informations locales				

### **III. Les enjeux du contrat de ville 2015-2022**

**Q.10 Votre connaissance des principales orientations stratégiques et enjeux du contrat de ville est selon-vous .. ?**

- Très suffisante
- Suffisante
- Insuffisante
- Très insuffisante

**Les types d'actions déposés par votre structure au titre de la politique de la ville répondent-ils aux enjeux du contrat de ville dans les divers piliers ?**

\* Ces enjeux sont issus des orientations définies dans le contrat de ville 2015-2022

**Q.11 Dans le pilier « Développement économique et l'emploi »**

*\* Développement de projets spécifiques de quartier, création d'activité par les habitants des quartiers notamment des jeunes , lever les freins à l'emploi et l'insertion (ateliers cv, lutte contre l'illettrisme...)*

- Oui, globalement
- Oui, partiellement
- Pas d'action dans ce domaine

**Q.12 Dans le pilier « Cadre de vie et renouvellement urbain »**

*\* Démarches participatives avec les habitants, créer du lien entre les habitants et les acteurs concernés (bailleurs, ville...), développer des projets pour un cadre de vie agréable aux habitants (ex : jardin partagé...)*

- Oui, globalement
- Oui, partiellement
- Pas d'action dans ce domaine

**Q.13 Dans le pilier « Cohésion sociale »**

*\* Renforcer les actions de soutien à la parentalité et à l'éducation, favoriser l'accès au sport, à la culture, à la santé, à la prévention de la délinquance, réduire le sentiment d'intranquillité, intervenir auprès des jeunes, favoriser l'insertion sociale, renforcer les actions hors les murs ...*

- Oui, globalement
- Oui, partiellement
- Pas d'action dans ce domaine

**Q.14 De quelles manières pensez-vous avoir répondu aux enjeux fixés et pour améliorer la situation dans les quartiers prioritaires ?**

- Actions répondant aux objectifs fixés dans le contrat de ville
- Présence soutenue auprès des habitants des quartiers prioritaires
- Développement de la coopération avec des acteurs de terrain
- Autres ( précisez ) : .....

**Q.15 Quelles sont les difficultés avez-vous rencontrés pour répondre aux besoins identifiés dans les quartiers prioritaires ?**

- Insuffisance en termes de ressources humaines (membre, qualification...)
- Insuffisance des équipements / de matériels
- Insuffisance de moyens financiers attribués aux projets
- Insuffisance d'accompagnement et d'échanges avec les partenaires institutionnels
- Manque de temps
- Pas de difficulté spécifique
- Autres ( précisez ) : .....

**Q.16 Selon vous, sur la période 2015-2022 la situation au sein des quartiers prioritaires s'est-elle... ?**

Quartiers	Dégradée	Inchangée	Améliorée	Ne sais pas
Ozon				
Lac-Renardières				
Châteauneuf				
Centre ville				

#### **IV. Les perspectives dans le cadre du contrat de ville**

**Q.17 Avez-vous des recommandations concernant la prochaine contractualisation politique de la ville à Châtelleraut ?**

**Priorités thématiques ( enjeux globaux, par quartier ) :**

**Participation des habitants et des conseils citoyens :**

**Modalités d'animations :**

**Communication :**

**Gouvernance :**

**Autre ( précisez ) :**

**Commentaire libre**

**MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION**